

Formation des membres du CHSCT

OBJECTIFS :

- Connaître le rôle et les attributions du CHSCT
- Observer et analyser une situation de travail et proposer des mesures correctives/préventives
- Participer activement et efficacement au CHSCT
- Contribuer à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail
- Promouvoir la prévention des risques professionnels

Public :

- Membres du CHSCT
- Délégués du personnel (effectifs < 50 personnes)

Pré requis : Aucun pré requis

Durée : 3 jours si effectifs – 21 heures < 300 personnes
5 jours si effectifs - 35 heures > 300 personnes

Moyens pédagogiques : Salle de formation et moyens audiovisuels

Documents remis : attestation de formation + livret

Modalités de suivi et d'évaluation : Méthode participative
QCM en fin de formation

Evaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation

PROGRAMME :

1/ Rôle et mission du CHSCT

2/ Organisation de la sécurité dans l'entreprise

3/ Principaux textes législatifs et réglementaires

4/ Les accidents du travail et les maladies professionnelles

5/ L'enquête post-accidentelle

- L'arbre des causes
- 5 M

6/ L'analyse des risques et les conditions de travail : document unique

7/ La prévention de la pénibilité au travail

8/ Recherche de mesures préventives

9/ Visites des locaux de travail pour appréhender la préparation des inspections terrain

10/ Le bilan annuel sécurité et le programme annuel de prévention

11/ Le plan d'action du CHSCT

12/ Présentation des synthèses au Président du CHSCT



CDC N°MANA 010

